

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 138 (2012)  
**Heft:** 21: Critique du développement durable

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

compte, en plus de la consommation directe d'énergie, celle nécessaire pour la fabrication, la mise à disposition et l'élimination de matériaux de construction et intègre également l'énergie consommée par le trafic induit par la construction. Un label énergétique qui tiendrait compte de ces facteurs de manière conséquente aurait un impact énorme sur les économies d'énergie. Le débat existe dans les milieux professionnels, mais il n'a jamais débouché sur une prise de conscience dans l'opinion publique. Même les autoconstructeurs, écologistes radicaux n'ont en général que des connaissances limitées. Le fait que la construction d'une maison à faible consommation énergétique absorbe autant d'énergie que consomme son exploitation pendant toute sa durée d'existence n'est guère pris en compte<sup>2</sup>. On estime généralement que l'énergie nécessaire à la construction, rapportée à une durée de vie moyenne, nécessite 80 à 100 mégajoules par mètre carré de référence (surface habitable). Dans ces conditions, diminuer d'un mégajoule par mètre carré et par an la consommation directe en énergie, représente certes un effort louable, mais n'améliore malheureusement pas beaucoup les choses. Le plus grand potentiel d'économie d'énergie dans le secteur du bâtiment se situe dans le choix des matériaux et dans leur mise en œuvre, il est énorme. Le paradoxe réside dans le fait que la position du label Minergie sur le marché lui offrirait la crédibilité pour faire connaître ces données.

Mais on peut élargir encore ce point de vue et englober la question de la mobilité. Le simple calcul de la consommation énergétique directe de la maison devient encore plus absurde si elle se situe à des kilomètres du premier transport public et que l'on s'abstient de tenir compte de

20 000 km/an parcourus en voiture pour l'atteindre.

Le caractère restrictif du point de vue adopté par Minergie se laisse aisément démontrer à l'aide d'un seul exemple provenant du domaine des industries de la construction : les plaques de matériaux isolants en mousse de polystyrol EPS, issue du styrol, un dérivé d'hydrocarbure. Il suffit d'envisager le bilan énergétique de ce matériau du point de vue des distances parcourues pour induire un verdict de prudence. L'examen plus détaillé le disqualifie totalement, ce qui n'empêche nullement son producteur de le promouvoir et pourquoi pas de vanter ses qualités « vertes ». Le polystyrol EPS contient 105 mégajoules d'énergie grise par kilo<sup>3</sup>, soit 30 fois plus que des flocons de cellulose (3,6 MJ/kg), sans compter le fait qu'au moment de son élimination, le polystyrol EPF constitue un déchet spécial en raison de la présence d'un composant difficilement dégradable, incorporé pour augmenter la valeur de résistance au feu du matériau (hexabromcyclododecan HBCD) qui, soit dit en passant, dégage en cas de feu de la dioxine et de la furane. Les notices du fournisseur sont un divertissement à elles toutes seules. En 2011, le diffuseur allemand informait ses clients qu'en raison d'une obligation administrative il devait attirer leur attention sur la présence de HBCD dans son matériau, que cette composante était « toxique, bioaccumulatrice et persistante », mais que le matériau était inoffensif et indispensable. En Suisse, la maison mère communique sans faire mention de la teneur en HBCD.

2 Source Société suisse des Ingénieurs et Architectes, SIA

3 Forum Nachhaltiges Bauen (D), 2011

## En moyenne les collaborateurs travaillent 8,38 heures par jour.

Aucune entreprise ne représente la moyenne. C'est la raison pour laquelle nous proposons des prestations de services taillées sur mesure. Nous vous aidons à améliorer la santé de vos collaborateurs, à réduire les coûts et les absences – et à les éviter.

Pour tout renseignement, téléphonez au 058 277 18 00 ou rendez-vous sur [www.css.ch/entreprise](http://www.css.ch/entreprise). **En tous points personnelle.**

